

Annexe à l'arrêté n°2015236\_0005\_PREF\_berge du 24 août 2015  
Liste des bureaux de vote au sein des communes du département de la Guyane

CIRCONSCRIPTION	CANTON	COMMUNE	BUREAU DE VOTE		
			NUMÉRO	LIEU D'INSTALLATION	PÉRIMÈTRE
1ère Circonscription	Approuague-Kaw	RÉGINA	N° 1 Centralisateur		Mairie
1ère Circonscription	Approuague-Kaw	RÉGINA	N°2		Annexe mairie – Bourg de Kaw
1ère Circonscription	Cayenne I Nord-Ouest	CAYENNE	N°1 Centralisateur	Mairie de Cayenne – 1 rue de Rémière- 97300 Cayenne	- au nord par l'océan - à l'ouest par la rue Louis Blanc (numéros pairs) - au sud par l'avenue du général de Gaulle (numéros impairs) jusqu'à la rue du 14-juillet - à l'est par la rue du 14-juillet jusqu'à l'océan (numéros pairs)
1ère Circonscription	Cayenne I Nord-Ouest	CAYENNE	N° 2 – A à J	École Dorville – rue Gabriel Devèze 97300 Cayenne	- au nord par l'océan - à l'ouest par la rue du 14-juillet (numéros impairs) jusqu'à l'avenue du général de Gaulle - au sud par l'avenue du général de Gaulle (numéros impairs) à partir de la rue du 14-juillet et par l'avenue d'Estrée (numéros impairs) jusqu'à la rue Samuel Lubin (numéro pairs) - à l'est par la rue Samuel Lubin (numéros pairs) jusqu'à l'océan.
1ère Circonscription	Cayenne I Nord-Ouest	CAYENNE	N° 25 – K à Z		
1ère Circonscription	Cayenne II Nord-Est	CAYENNE	N° 19	Lycée Max Joséphine – avenue Voltaire – 97300 Cayenne	- rue Gabriel Devèze, de la rue Samuel Lubin à la rue du docteur Gippet - rue du docteur Gippet - rue Samuel Lubin (numéros impairs) - rue Vermont Polycarpe, de la rue Samuel Lubin jusqu'à la rue du docteur Gippet - avenue André Aron, côté lycée Melkior et Garré (ancien lycée Max Josephine) - avenue Pasteur, de la rue Samuel Lubin jusqu'à la route de Montabo - impasse Buzaré (côté direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ) - avenue d'Estrée (numéros impairs, de la rue Samuel Lubin jusqu'à l'avenue André Aron) - avenue Voltaire, de la rue Samuel Lubin jusqu'à la route de Montabo - route de Montabo, de l'avenue André Aron jusqu'à l'institut de recherches et de développement
1ère Circonscription	Cayenne II Nord-Est	CAYENNE	N° 3 – A à H	Crèche municipale – cité Auguste Horth – route de Montabo 97300 Cayenne	- cités Auguste Horth et Grant - domaine de Montabo - lotissements : fruit à pain – Massel-Riviérez - katoury – Montjoyeux - Espace - route de Montabo (côté océan) de l'IRD jusqu'au lycée Melkior et Garré - résidences : Créole – Kelfleur - Maéva - chemins Montabo et Grant - Montjoyeux les vagues
1ère Circonscription	Cayenne II Nord-Est	CAYENNE	N° 21 – I à Z		
1ère Circonscription	Cayenne II Nord-Est	CAYENNE	N° 4 – A à K -	École maternelle de Zénhir	- route de Montabo (côté océan) depuis le Lycée Melkior et Garré jusqu'au carrefour- giratoire de Suzini - lotissements : Bruyère-Dawson – Gippet – Zunève – Quintrie-Lamothe et résidence de la plage - cité Zéphir - allée des Cigales - hameau de la plage

1ère Circonscription	Cayenne II Nord-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 5 – L à Z -	- cité Zéphir – 97300 Cayenne	- lotissement Pachéco - les terrasses de Zéphir - chemin Pachéco - Bourda - lotissements : les flamants roses – Colibris – Constantin – Jean-Baptiste-Edouard - carrefour-giratoire de Suzini
1ère Circonscription	Cayenne IV Centre	<b>CAYENNE</b>	N° 6	École René Barthélémi – rue du Docteur Barrat 97300 Cayenne	avenue du général de Gaulle (numéros pairs), de la rue Justin Catayée jusqu'au boulevard Jubelin avenue Virgile jusqu'au pont Maggi côté piscine départementale canal de l'est, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat rue Justin Catayée, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat rue Félix Eboué, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat rue Rouget de Lisle, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat rue Christophe Colomb, de la rue Justin Catayée jusqu'au boulevard Jubelin rue lieutenant Becker, de la rue Justin Catayée jusqu'au boulevard Jubelin rue Maillard Dumesle rue du docteur Barrat, de la rue Justin Catayée jusqu'au boulevard Jubelin boulevard Jubelin, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat boulevard de la république
1ère Circonscription	Cayenne IV Centre	<b>CAYENNE</b>	N° 7 – A à J	École René Barthélémi – avenue de la liberté – 97300 Cayenne	- route de la Madeleine, du pont Berlan jusqu'au carrefour-giratoire de Mirza - rue digue Ronjon, de la rue du 11 novembre (numéros impairs) jusqu'à la rue des 14 et 22 juin 1962) - avenue de la liberté, de la rue Justin Catayée jusqu'au boulevard Jubelin - rue René Jadfard; de la rue du 11 novembre jusqu'à la rue des 14 et juin 1962 - rue du 11 novembre (numéros impairs)
1ère Circonscription	Cayenne IV Centre	<b>CAYENNE</b>	N° 26 – K à Z		- Rénovation urbaine - cités : Anatole – Brutus
1ère Circonscription	Cayenne IV Centre	<b>CAYENNE</b>	N° 8 – A à K	Maison de Quartier de Mirza – Cité Mirza 97300 Cayenne	- cités : Médan - des manguiers (côté boucherie) - les bégonias – N'Zila – Oyanas - Mirza - cité les floralies I et II - faubourg l'abri, avenues A et B - foyers : des marguerites – hortensia
1ère Circonscription	Cayenne IV Centre	<b>CAYENNE</b>	N° 27 – L à Z		
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 9 – A à J	École Henri Agarande – cité Châtenay – 97300 Cayenne	- rocade de Zéphir - lotissement les sorossis - route de Montabo (à droite) du pont Million jusqu'au carrefour-giratoire de Suzini - lotissements : Ho-Kon-Tia – Béney – d'Abreu - terranga - les jardins du collège
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 22 – K à Z		- lotissements : Ibis – Vernet – Sidéredjo - lotissement Tomé - lotissement Horth - lotissement les cèdres - les florilèges - cité Castors - cité la coulée d'or - cité Châtenay I, II, III et IV - lotissement les goyavier s- lotissement Abchée - résidence les pépites – résidence Vallée de Bourda
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 10 – A à J	École Maximilien Saba –	- cité jacarandas - cité Rebard - route de la rocade Félix Eboué, du stade nautique municipal jusqu'au carrefour de Mango - la grande consoude - route de Mango à gauche (côté Moïna) - cité les alizés - cité Pasteur – ccité Clives - avenue Gustave Charlery

1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 28 – K à Z	route Mongo – 97300 Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de Raban, depuis la route de Baduel jusqu'à la rocade Félix Eboué</li> <li>- route de Baduel, du Pont Maggi jusqu'au carrefour-giratoire de Baduel</li> <li>- avenue Virgile à gauche (côté AGFPA)</li> <li>- propriété Perpont</li> <li>- rue Auguste Boudinot à gauche (côté ancien Mogador) jusqu'à la route de Mango</li> <li>- résidence pont Maggi</li> <li>- entrée Malgré-Tout</li> <li>- les tamariniers</li> </ul>
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 20 – A à I	Centre médico-sportif de la Guyane (CMSSG) - Route de Troubiran – 97300 Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- résidences Gustave Stanislas et universitaire- résidence Saint-Martin</li> <li>- route de Baduel, du carrefour-giratoire jusqu'à l'entrée du lotissement Mapaou</li> <li>- chemin Troubiran, de la route de Baduel jusqu'à l'entrée de la résidence Petit-Lucas</li> <li>- résidence Beau-Site</li> <li>- domaine Mont-Lucas I, II, III et IV</li> <li>- route de Raban, de la rocade du Lycée jusqu'aux Terrasses de Raban</li> <li>- lotissement Palika</li> <li>- chemin source de Baduel</li> <li>- lotissements : Victor – Dufournier – Beaudi – Maripa – Néron - source de Baduel – héliconias – Bellony</li> <li>- lotissement Vêrin</li> </ul>
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 24 – J à Z		
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 11	École élémentaire du mont-Lucas –Route de Baduel – 97300 Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de Baduel, du lotissement Mapaou jusqu'au carrefour-giratoire de Suzini</li> <li>- lotissement Judick-Mariéma- lotissement Mapaou</li> <li>- résidence Eole - résidence Suzini</li> <li>- chemin Giglia - chemin de l'IMED - chemin Godino</li> <li>- domaine France-Télécom</li> <li>- clos de Suzini</li> <li>- lotissements : simarouba - Béney</li> <li>- chemin mont Saint-Martin</li> <li>- lotissements : Boutezelle – Sabrina - hameau des encens – Bokris</li> </ul>
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 12 – A à J	École de la roseraie – Cité de la roseraie - route de la madeleine – 97300 Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de la Madeleine (côté Chung-Fa), depuis la cité Uranus jusqu'à la crique fouillée</li> <li>- route de Raban à gauche (côté Terrasses de Raban) jusqu'à la route de cabassou</li> <li>- route de cabassou à droite (côté cimetièrè)</li> <li>- route de dégrad-des-cannes jusqu'à la crique fouillée</li> <li>- cité Uranus - cité la roseraie</li> <li>- lotissement Jasmins I et II- lotissement Patient- lotissement Ploermel</li> <li>- les lys créoles</li> <li>- les hauts de la roseraies</li> <li>- résidence du tigre- lotissement Sainte-Thérèse</li> <li>- les Terrasses de Raban</li> </ul>
1ère Circonscription	Cayenne VI Sud-Est	<b>CAYENNE</b>	N° 29 – K à Z		
1ère Circonscription	Cayenne V Sud	<b>CAYENNE</b>	N° 13	École Marie-Lucette Boris – cité Mirza – 97300 Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cité Lafaurie - cité faubourg l'abri, avenue C - cité Mirza (côté école maternelle) – cité Thémire</li> <li>- cité des manguiers côté école Anne-Marie Javouhey</li> <li>- route de la Madeleine à gauche (côté garage Rotin)</li> <li>- du carrefour giratoire Mirza jusqu'au carrefour-giratoire de la Madeleine (ex-Padovani)</li> </ul>
1ère Circonscription	Cayenne V Sud	<b>CAYENNE</b>	N° 14 – A à J	Ecole Léopold Héder – cité eau-Lisette – 97300	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cité eau-Lisett e- cité Capulo - cité Ampigny - cité Césaire – cité Laury</li> <li>- propriété Médouze - propriété Aradin - propriété Quintius</li> <li>- lotissement Césaire</li> </ul>

1ère Circonscription	Cayenne V Sud	<b>CAYENNE</b>	N° 30 – K à Z	Cayenne	- rue Auguste Boudinot, de l'intersection de la route de Mango jusqu'à l'école Léopold Héder route de Mango à droite (côté maison Picard) jusqu'à la rocade Félix Eboué
1ère Circonscription	Cayenne V Sud	<b>CAYENNE</b>	N° 15 – A à I	Ecole élémentaire Eliette Danglades – cité Bonhomme – 97300 Cayenne	- route de la Madeleine, du carrefour-giratoire de la Madeleine (ex-Padovani) jusqu'au carrefour Uranus - route de cabassou (côté Ecomax), du carrefour Uranus jusqu'à la route de Raban - route de Raban (côté cité Novaparc), de l'intersection des routes de Mango/Raban jusqu'à la route de cabassou - rocade Félix Eboué, du carrefour giratoire de la Madeleine (ex-Padovani) jusqu'à la route de Mango - cités : cabassou – Bonhomme - Pascaline - lotissements : Homat et calimbé I, II et III
1ère Circonscription	Cayenne V Sud	<b>CAYENNE</b>	N° 23 – J à Z	Ecole maternelle Eliette Danglades – cité Bonhomme – 97300 Cayenne	- cité Jean-François - impasse Malacarnet - canal d'assèchement
1ère Circonscription	Cayenne III Sud-Ouest	<b>CAYENNE</b>	N° 16 – A à D	École maternelle Gaëtan Hermine – Rue René Barthélémi – 97300 Cayenne	- lotissement F. Peyric- lotissement Leblond - rue lieutenant Brassé - rue Gaston Monnerville - rue Mentel - rue transversale - avenue du général de Gaulle côté pair, de la rue Louis Blanc jusqu'à la rue Justin Catayée - rue Philippe Saccharin - rue digue Ronjon - rue Henri Quintrie - rue adjudant Pindard - avenue de la liberté, depuis la CODEPEG jusqu'à la rue du 11 novembre - rue du docteur Sainte-Rose - rue du docteur Henri - avenue Jean Galmot - rue du capitaine Bernard - rue Auguste Etienne- rue Ernest Prévot - rue Justin Catayée - rue Malouet - rue Maissin - rue Paul Amusant - rue François Arago, de l'avenue du général de Gaulle jusqu'au canal Laussat - rue Eugène Gobert- rue Georges Derbès - rue Louis Blanc (numéros impairs)
1ère Circonscription	Cayenne III Sud-Ouest	<b>CAYENNE</b>	N° 31 – E à I		- rue Molé – rue du 11 novembre (numéros pairs) - rue du port (numéros impairs) - rue René Jadfard (numéros pairs), de la rue du 11 novembre jusqu'à la rue Ernest Prévot - longitudinale 1 et 2 - Rénovation Urbaine - place du marché - rue Christophe Colomb - place Schoelcher (numéros pairs) - impasse de l'abattoir - rue lieutenant Becker, de la Justin Catayée (numéros pairs) jusqu'à la rue Molé - îlet Malouins - canal d'assèchement
1ère Circonscription	Cayenne III Sud-Ouest	<b>CAYENNE</b>	N° 17 – J à O	École maternelle Gaëtan Hermine –avenue Digue Ronjon 97300 Cayenne	- rue Molé – rue du 11 novembre (numéros pairs) - rue du port (numéros impairs) - rue René Jadfard (numéros pairs), de la rue du 11 novembre jusqu'à la rue Ernest Prévot - longitudinale 1 et 2 - Rénovation Urbaine - place du marché - rue Christophe Colomb - place Schoelcher (numéros pairs) - impasse de l'abattoir - rue lieutenant Becker, de la Justin Catayée (numéros pairs) jusqu'à la rue Molé - îlet Malouins - canal d'assèchement
1ère Circonscription	Cayenne III Sud-Ouest	<b>CAYENNE</b>	N° 32 – P à Z		- rue Molé – rue du 11 novembre (numéros pairs) - rue du port (numéros impairs) - rue René Jadfard (numéros pairs), de la rue du 11 novembre jusqu'à la rue Ernest Prévot - longitudinale 1 et 2 - Rénovation Urbaine - place du marché - rue Christophe Colomb - place Schoelcher (numéros pairs) - impasse de l'abattoir - rue lieutenant Becker, de la Justin Catayée (numéros pairs) jusqu'à la rue Molé - îlet Malouins - canal d'assèchement
1ère Circonscription	Cayenne III Sud-Ouest	<b>CAYENNE</b>	N° 18	École Mortin – Cité Mortin - route de la madeleine – 97300 Cayenne	- route de la Madeleine côté gendarmerie, du carrefour-giratoire de Mirza jusqu'au carrefour-giratoire des maringouins - lotissements : Panel – Toussaint - les orchidées - lotissement Patawa I et II- lotissement Patient - les hauts de la Madeleine - les jardins de la Madeleine - résidence Palikours- résidence A Pou Nou - cité Mortin - zone industrielle Collery 1, 2, 3, 4 et 5 jusqu'à la crique fouillée

1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 1 - A à I Centralisateur	Hôtel de ville – hall – Bd E. Lama	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lotissements : SAMEG - la palmeraie - le beauregard - Moulin à Vent- les bambous</li> <li>- résidences : Ti Garden Parc - Guy Arel - Eau Mignon - les tamariniers</li> <li>- rue Georges Prévot</li> <li>- avenue Jean Michotte</li> <li>- chemin Germain</li> <li>- accès école Moulin à Vent</li> <li>- lotissements : la source – Hodebourg – Emma - les flamboyants</li> <li>- chemin Stanislas</li> <li>- desserte cuisine centrale</li> <li>- avenues Gustave Charlery et Cyprien Gildon</li> <li>- lotissement musenda et résidence les jardin du Mahury</li> <li>- rues Roger Desnoyer et Robert Pierre-Charles</li> <li>- rues Félix Eboué et Jules Patient</li> <li>- le Grand Boulevard</li> <li>- lotissements : Héliconias - la colline</li> <li>- avenue du Moulin à Vent</li> <li>- chemin Daniel</li> <li>- rue du stade</li> <li>- résidence le clos fleuri, voies A, B, C et D</li> <li>- avenue morne coco</li> <li>- rues du vieux chemin et du docteur Arthur Henry</li> <li>- lotissements : les abricots, voies A, B et C – Mortin - Morne Coco</li> <li>- avenue Saint-Ange Méthon</li> <li>- impasse Cyprien Gildon</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 7 – J à Z	Hôtel de ville –salle des élections – Bd E. Lama	
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 2 – A à I		<ul style="list-style-type: none"> <li>- impasses des lys et bois jaboti- impasses des hibiscus et bois arouna- impasses de l'école et impasse des bougainvilliers-</li> <li>-impasses des lauriers-roses et des marguerites</li> <li>- rue des musendas</li> <li>- chemin de Suzini- chemin d'Armire- chemin du mont Saint-Martin</li> <li>- rues : des bougainvilliers - bois kobe - des flamboyants</li> <li>- rues : bois maho noir - des jasmins - bois gras – equinoxiale - des zignias</li> <li>- impasses des acacias et des macatas- impasse du bois- impasse bois gras- impasse du midi- impasse du mont Saint-Martin</li> <li>- rues : des macatas - des pionniers - du bois de rose - bois canon - bois jaboti - des pervenches</li> <li>- rues : bois asso - des lauriers-roses - rue bois-serpent - rue bois ferréol</li> <li>- résidence parc Lindor III- lotissement la Modestine</li> <li>- allée des crotons</li> <li>- rue des arums - - rue des alamandas, de la rue des macatas à la rue bois arouna</li> <li>- rue des alamandas (sans issue) - rue bois coco – rue des jasmins</li> <li>- allée du mont</li> <li>- rues bois violet et bois arouna</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 8 – J à Z	École Jacques Lony – « Les Ames Claires »	

1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 3 – A à K	Ecole Eugène Honorien – avenue Sainte-Rita	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impasse Sainte-Rita- impasse les frères Lafrontière</li> <li>- lotissement les balisiers, voies A et B- lotissement les nénuphars</li> <li>- résidence Rose-Hélène- résidence jardins de Montjoly</li> <li>- rue des salines - rue des frères Lony</li> <li>- impasse Constant Chlore- impasse Basile Fleuret</li> <li>- lotissement Robo- lotissement Europe et lotissement Côte-d'Azur</li> <li>- impasses : Lakou Mango - impasse Romain- impasse Justine Tinaut</li> <li>- chemin de l'église- chemin Ho-A-Sim- chemin Pastel</li> <li>- avenue Constant Chlore</li> <li>- rue Eugène Claraman</li> <li>- lotissement Saint-Martin I et II- lotissement les quatre vents et résidence lac Almaric</li> <li>- rue Marius Lafrontière</li> <li>- avenue maréchal de Lattre de Tassigny</li> <li>- lotissement Ho-A-Sim</li> <li>- impasse du maréchal de Lattre de Tassigny et amaryllis, de la route de Montjoly à sans issue</li> <li>- rue Jean Galot</li> <li>- lotissements les orchidées et acajou</li> <li>- rue Eugène Honorien</li> <li>- impasse Jean Galot</li> <li>- rue Eugène Lony – rue Poupon</li> <li>- impasse Alexandre Alcide</li> <li>- rue Mézin Gildon</li> <li>- avenue Saint-Dominique- avenue Sainte-Rita</li> <li>- chemin Poupon</li> <li>- route de Montjoly, du carrefour-giratoire de Suzini au carrefour-giratoire des âmes claires</li> <li>- rue Homer Clamaran</li> <li>- impasse Luc Othilly</li> <li>- lotissement Stanis, voies A et B et lotissement les bécassines</li> <li>- route de Montjoly, du carrefour-giratoire âmes claires au carrefour croix mission</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 9 – L à Z	Ecole Eugène Honorien – Salle de réunion – avenue Sainte-Rita	
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 4 – A à I	Ecole Jules Minidoque – rue Victor Céide	<ul style="list-style-type: none"> <li>- marina du port de dégrad-des-cannes</li> <li>- lotissement réséda - résidence touka- résidence les cocotiers- résidence touka</li> <li>- rue colibri</li> <li>- voie d'accès à la SARA</li> <li>- rue Sylvestre Lixef</li> <li>- accès centre pénitentiaire</li> <li>- rue Emile Lanou</li> <li>- accès lycée Léon-Gontrand Damas</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 10 – J à Z	Ecole Elvina Lixef – Rue Léonce Porre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avenue du général de Gaulle</li> <li>- rue du bec d'argent - rue Léonce Porre - rue picolettes - rue Maurice Rivièrez - rue Victor Céide</li> <li>- rue Thérèse Fassouna - rue Jules Minidoque - rue Maurice Egalgi - rue du Père Gros - rue bleuet</li> <li>- lotissement les frangipaniers, voies B et C</li> <li>- rue perruche - rue Raoul Dinga - rue kikiwi</li> <li>- avenue Robert Sampson</li> </ul>

1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 5 – A à I	Ecole Saint-Ange Méthon – rue des frères Farlot	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissement karamel - résidence Elvina - lotissement picolettes</li> <li>- rue du canal Lacroix</li> <li>- lotissement les jardins créoles</li> <li>- BP 134, voies B, C, D, E et F</li> <li>- chemin du tigre haut- chemin Fabien- chemin Aubert- chemin Anicet</li> <li>- rue des frères Farlot</li> <li>- route de la crique fouillée</li> <li>- résidences les Alizés</li> <li>- rue Félix Tullins</li> <li>- chemin Léo- chemin Lacroix- chemin Barthès- chemin Lixef</li> <li>- rue Harris François-Bernard</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 11 – J à Z	CLAE Y. Lanou – rue des frères Farlot	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissement Lafrarie - lotissement les alamandas</li> <li>- impasse David Zulémario</li> <li>- rue du repos - - rue Rosemond Hirep</li> <li>- avenue Just Auguste</li> <li>- résidence Jade - lotissement les bougainvilliers, de l'avenue Gaston Monnerville au canal Lacroix</li> <li>- chemin morne coco</li> <li>- avenue Gaston Monnerville</li> <li>- route Attila Cabassou</li> <li>- lotissement les maripas- lotissement les olivettes</li> <li>- route de Rémire</li> <li>- route nationale n° 3, carrefour-giratoire de cabassou à traversée de la crique cabassou</li> <li>- lotissement les bougainvilliers- lotissement les hauts de Rémire</li> <li>- rue Passionise Garré</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 6 – A à K	École Emile Gentilhomme – avenue tropicana	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissements tropicana et les hauts de Montravel</li> <li>- impasse tropicana- impasse Louis Caristan- impasse Augustin Saint-Cyr</li> <li>- avenue Louis Caristan</li> <li>- lotissements pointe Mahury et les jardins de Montravel</li> <li>- chemin du rorora</li> <li>- rue Edward Têlon</li> <li>- avenue Montravel- avenue tropicana</li> <li>- base navale de dégrad-des-cannes</li> <li>- chemin pointe Mahury</li> <li>- rue Raoul Homat</li> </ul>
1ère Circonscription	Rémire-Montjoly	<b>RÉMIRE-MONTJOLY</b>	N° 12 – L à Z		<ul style="list-style-type: none"> <li>- chemin Théodule Lafontaine</li> <li>- rue Dorville Léonço - rue Honoré Loupec- rue Euloge Jean-Elie- rue François Zéline</li> <li>- lotissements Toulouri et Lafontaine</li> <li>- impasse Descailles - impasse Doctoré Mogès</li> <li>- chemin Goudet</li> <li>- avenue Augustin Saint-Cyr- avenue Doctoré Mogès</li> <li>- route des plages, du chemin du rorota à la route nationale n° 3</li> <li>- rue du Souvenir Français</li> <li>- route des plages, du carrefour croix mission au chemin du rorota</li> </ul>

1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N°1 Centralisateur	Hôtel de ville – rue Victor Céide	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bourg de Matoury</li> <li>- Morthium (avant le pont)</li> <li>- la Désirée</li> <li>- lotissements les comous et les toukas</li> <li>- chemin de la Désirée</li> <li>- route nationale n° 2</li> <li>- chemin la Sicama et chemin Gibelin</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 2	Centre socio-culturel – lotissement les jardins de Matoury	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chemin Morthium</li> <li>- chemin de la levée (après le pont)</li> <li>- résidences Saint-Michel et la levée</li> <li>- lotissement moucayas</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 3	École primaire de Balata – 2 rue des balisiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balata Est</li> <li>- Balata Ouest extension</li> <li>- cotonnière Est et Ouest</li> <li>- résidence maya</li> <li>- lotissement Samuel</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 4	École primaire Saint-Michel – lotissement Saint-Michel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de Stoupan</li> <li>- chemin Mogès – chemin mont Paramana</li> <li>- Tour de l'Ile</li> <li>- village Sainte-Rose-de-Lima</li> <li>- lotissement village Sabrina</li> <li>- Macrabo</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 5	École maternelle de Balata – 1 rue simarouba	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balata Ouest</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 6	École primaire Barbadine – 13 rue Félix Eboué	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissements : Gibelin - lotissement Gibelin 1 et 2</li> <li>- lotissements les barbadines 1 et 2</li> <li>- lotissement Guimanmin</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 7	École primaire du Larivot – rue espoir	
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 8	Groupe scolaire la Rhumerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissement Cogneau-Lamirande</li> <li>- Cogneau-Lamirande</li> <li>- lotissement la Rhumerie</li> <li>- lotissement Acquavilla</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 9	Groupe scolaire du Bourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de Rochambeau</li> <li>- Rochambeau</li> <li>- résidence concorde</li> <li>- résidence Fuschia</li> </ul>
1ère Circonscription	Matoury	<b>MATOURY</b>	N° 10	École Guimanmin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissement copaya 1, 2 et 3</li> <li>- les jardins de Matoury</li> </ul>

1ère Circonscription	Roura	<b>ROURA</b>	N° 1 Centralisateur	Mairie – Rue Edmé Georges Labrador	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avenue Félix Eboué</li> <li>- rue Luciana Yago - rue Antoine et Gabriel Léveillè - rue Lacour Assard - rue Fernand Luce</li> <li>- chemin des bambous</li> <li>- rue Théodose Polony - rue Jules Ferry - rue Edmé Georges Labrador - Rue Edgar Yago</li> <li>- rue Jeanne Pindard - rue Martin Luther King</li> <li>- impasse Jules France- impasse des toucas- impasse des sapotilles</li> <li>- allée des piroguiers</li> <li>- place Paula et Joseph Louisan - place Gaston Monnerville</li> <li>- impasse Robert Egalgy</li> <li>- allée des pois sucrés- allée des écoliers</li> <li>- rue du calvaire - rue paillepoussa</li> <li>- impasse des aouaras</li> <li>- rue Cupidon - rue Montravel</li> <li>- avenue du 10 août 1985, entre la rue Jeanne Pindard et la route dégrad Jean-Pierre</li> <li>- Camp caïman</li> <li>- grand marais de Kaw</li> <li>- CD6, route de Kaw</li> <li>- village Favard</li> <li>- CD6</li> <li>- résidence Anxionnaz</li> <li>- criques Gabriel et Howe</li> <li>- dégrad Eskol et dégrad Jean-Pierre</li> <li>- Fourgassié</li> </ul>
1ère Circonscription	Roura	<b>ROURA</b>	N° 2	Cacao	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue du stade - rue du château d'eau - rue du dégrad</li> <li>- impasse Moua Txong Fong</li> <li>- rue de l'église</li> <li>- avenue Jean Sainteny</li> <li>- rue du 5 septembre 1977</li> <li>- impasse Lau Nchoua Tong - impasse des alpinias - impasse des Franciscaines</li> <li>- route de Bélizon</li> <li>- impasse Ya Txong Txi</li> <li>- rue du père Bertrais - rue Ya Txong Yen</li> <li>- route de saut bief</li> <li>- impasse Tho Txia Ndoua</li> <li>- RN2, crique Boulanger</li> <li>- impasse rose de porcelaine</li> <li>- rue du père Brix - rue Monseigneur Morvan</li> <li>- impasse des hauts de Cacao</li> <li>- place du marché</li> <li>- route de la montagne Cacao</li> <li>- place de la liberté</li> <li>- route de Cacao</li> <li>- rue de la paix – rue du père Charrier</li> </ul>

1ère Circonscription	Roura	<b>ROURA</b>	N° 3	Annexe école Augustine Duchange – avenue du 10 août 1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lotissement Beauséjour</li> <li>- crique Marguerite</li> <li>- crique Yaoni</li> <li>- domaine Boulanger</li> <li>- pointe Maripa</li> <li>- Nancibo</li> <li>- Coralie</li> <li>- route de l'Est</li> <li>- village Dacca</li> <li>- avenue du 10 août 1985, entre la rue Jeanne Pindard et la crique Gabriel</li> </ul>
1ère Circonscription	Saint-Georges-de-l'Oyapock	<b>SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK</b>	N° 1 Centralisateur	Mairie – place Romain Garros	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue Jean Cédia - rue Léonard Mandé - rue Henri Sébéloué - rue Alphonse Gueye</li> <li>- villages Bambou et Tampack</li> <li>- rue Laurence Onozo - rue Elie Elfort - rue Falun - rue Léoville Orion - rue Joseph Léandre</li> <li>- Crique Onozo</li> <li>- villages trois palétuviers et Blondin</li> <li>- pointe Vartan</li> </ul>
1ère Circonscription	Saint-Georges-de-l'Oyapock	<b>SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK</b>	N° 2	Ecole maternelle Henri sulny	<ul style="list-style-type: none"> <li>- route de maripa</li> <li>- lotissements Adimo et Gabin - lotissement maripa - résidence Onozo - lotissement Emilio Pascal</li> <li>- montagne Gabin</li> <li>- villages Espérance 1 et 2 - village savane – village Martin</li> <li>- rue Eleuthère Carême - rue Milliène Mandé</li> <li>- route nationale</li> <li>- rue Henri Sulny - rue Edouard Carafe - rue commandant Kodji - rue Pierre Céron - rue Saïd Bossou</li> <li>- crique Gabaret</li> </ul>
1ère Circonscription	Saint-Georges-de-l'Oyapock	<b>CAMOPI</b>	N° 1 Centralisateur	Mairie – bourg de Camopi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bourg de Camopi</li> <li>- village civette</li> <li>- îlet Monbat</li> <li>- village saut monbin – village saint-soit</li> </ul>
1ère Circonscription	Saint-Georges-de-l'Oyapock	<b>CAMOPI</b>	N° 2	Carbet central – Lieu dit Trois-Sauts – village Zidock	<ul style="list-style-type: none"> <li>- villages Zidock - village Pina</li> <li>- village Roger – village Yawapa</li> </ul>
1ère Circonscription	Saint-Georges-de-l'Oyapock	<b>OUANARY</b>	N°1	Mairie	
2ème Circonscription	Montsinéry-Tonnegrande	<b>MONSINÉRY-TONNEGRANDE</b>	N° 1 Centralisateur	Mairie – 12 rue du gouverneur Félix Eboué	
2ème Circonscription	Montsinéry-Tonnegrande	<b>MONSINÉRY-TONNEGRANDE</b>	N° 2	Annexe mairie – Tonnegrande	
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 1- Centralisateur	Mairie de Macouria (salle mariage)	Avenue Lucien BACE RN 1 – Avenue Justin Catayée – Avenue Léopold Héder – Rue Benjamen Constance – Bourg Tonate – Rue Lionel Bace

2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 2	Ecole Michèle – avenue Léopold Héder (réfectoire)	Lot. Flamboyants – Lot. Orangerie – Lot. Frangipane – Lot. Maillard – Lot. Le Bois d’Opale
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 3	Ecole Sainte Agathe (réfectoire)	Lot. Sainte Agathe – Avenue Jardins de Sainte Agathe – Allée du Jardin Tropical C.D.5 Du P.K. 21 R.N.1 au P.K. 39 R.N.1 – Hameau de Préfontaine
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 4	Ecole Maud NADIRE - Avenue Justin CATAYEE (réfectoire)	C.D.5 – Savane Bordelaise – Village NORINO - Savane Dorothé – Savane 3 rois – Savane Matiti – Village Kamuyneh – Savane Césarée
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 5	Ecole Edmé COURAT Z.A. de Soula	- pointe liberté, PK 10 à PK 20 - Belle Terre Est et Ouste - Domaine de Soula I
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 6	Ecole Edmé COURAT Z.A. de Soula	-résidence Louis Ribal - résidence palmiers – Résidence buissons ardents – lotissement les cerisiers – lotissement eucalyptu
2ème Circonscription	Macouria	<b>MACOURIA</b>	N° 7	Maison de Quartier de Soula Z.A. de Soula	Lot. BEAUSITE – Chemin La Carapa - La Carapa – L’ELYSEE - Lot. Sablance Z.A.C de Soula
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 1- A à J Centralisateur	Hôtel de ville – 30 avenue des roches	- allée A. Berthier - - allées : Nataget ; corossoliers ; saramaca ; des comous ; Himibuni ; du bac - avenue du général de Gaulle - avenue du lac Chaudat - allée du fleuve - allée libitoka (village saramaca) -- chemins amandier (bourg) et awaras - chemin Julot - rue des parepous - rue des soeurs grises - rue des zagrinets- rue du canal - place du marché (bourg) - route du dégrad saramaca - cité amarante- cité carapa - cité du stade - cité goupi- cité palica - rue du docteur Barrat - rue du docteur Boulhic- rue du levant - rue du Mahury - rue du Maroni - impasse moucoumoucou- impasse pripri- impasse Grenn-Bach - place Catherine (stade)- place de la mairie - place des balourous (bourg) - place des fêtes - rue Edgide Duchesne - rue Hervé Floch - rue Anne-Marie Javouhey - rue Justin Catayée - rue Adaisso N'Gwété - rue Jules Séraphin - rue Alphonse Discolle - - rue de la pépinière (amarante) - rue avocatsiers - rue Maryse Bastié - rue bougainvilliers - rue des calebasses (stade) - rue Martin Luther-King - rue carouabo - rue Mercier - rue César de Choiseul - rue Paya - rue Constant Chlore - rue Rosa Parks (bourg) - rue de Cali - rue Saint-Hubert Miraca - rue de la renardière - rue tatou - rue des artisans- rue des calebasses (village saramaca) - rue des hibiscus - rue des mombins- rue du père Lombard - rue père Gaston - rue du stade - rue du temple - rue du port - rue du Surinam - square des Oyampis- square Guatémala - village boni - village saramaca
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 8 – K à Z		

2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 2 – A à I		<ul style="list-style-type: none"> <li>- allée des alamandas (amaryllis)- allée des anglais- allée des aras (manil) - allée des Caraïbes – allée des étoiles (awaras) - allée des lauriers - allée des tamanoirs</li> <li>- chemin Leroy (manil)</li> <li>- cité amaryllis- cité angélique- cité diamant- cité koualis- cité manil - cité maripa- cité simarouba- cité wacapou</li> <li>-avenue des frères Kennedy – avenue des îles - avenue des roches- avenue Félix Eboué- - avenue Victor Hugo</li> <li>- impasse Benjamin Coumba- impasse des awaras - impasse France Equinoxiale (jacaranda)</li> <li>- chemin bois diable (manil)</li> <li>- place Appolo place des bananiers - place Charlemagne (manil)</li> <li>- chemin de Papimambo- chemin des écoliers - chemin kouyounis (les roches)</li> <li>- place Copernic (simarouba) - place de la condamne (simarouba) - place de la république</li> <li>- rue des acacias (jacaranda) - rue des alizés (awaras) - rue des améthystes</li> <li>- place des cocotiers (awaras) - place des frères Montgolfier</li> <li>- rue des Antilles (koualis) - rue des awaras (wacapou) - rue des frères Berthier (angélique) - rue des palicas</li> <li>- place du marché (simarouba) – place des coumarous - place du vidé (awaras) - place Galilée - place Jeanne d'Arc - place Johannès Kepler (simarouba)</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 9 – J à Z	Ecole Emilie Nézès – place Newton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue des pères jésuites (wacapou) - rue des pirayes - rue du docteur Devèze - rue du général Ailleret (wacapou)</li> <li>- place Marie Curie - place Mirabeau - place Mme de Maintenon - place Monseigneur A. Marie</li> <li>- rue du général Gallieni - rue du Maroni (Angélique)- rue Emile Pauline (maripa)</li> <li>- place Newton - place Saint-Jean (awaras)</li> <li>- rue Franz Liszt (wacapou) - rue H. Noma - rue Rimane</li> <li>- place Saint-Georges (maripa) - place Sylvano Antoinette - place V. Hugues (manil)</li> <li>- résidence providence de France</li> <li>- rue Léon-Gontrand Damas (wacapou) - rue Abel Azor - rue Léopold Héder (awaras) - rue Jean Sinaï</li> <li>- rue Marcel Magne - rue amiral d'Estrée - rue maréchal Leclerc (koualis) - rue Ange Pitou -</li> <li>- rue Marie Curie - rue balaté (angélique) - rue Michel Blumet - rue des balisiers</li> <li>- rue Philippe Pauline - rue des bananiers - rue Pichegru - rue Benjamin Coumba (roches)</li> <li>- rue René Jadfard - rue Christophe Colomb - rue Roland Rougis - rue colonel Chandon</li> <li>- rue Serge Canut (awaras) - rue Corossoni (angélique) - rue Sylvano Antoinette - rue Corossoni (awaras) - rue Véronique -</li> <li>- rue courbaril (amaryllis) - rue de l'Orapu - rue de l'Orénoque - rue de Paris - rue de Régina</li> <li>- square awaras - square préfontaine (simarouba)- square des étoiles (awaras) - square pouci-pouchi (les roches) - square Zulémario</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 3 – A à G		<ul style="list-style-type: none"> <li>- allée des balafons - allée des banjos - allée des mandolines</li> <li>- impasse Mendelsshon - impasse Toutouri</li> <li>- rue Arturo Toscanini - rue Antonio Vivaldi- rue Henri Coutard</li> <li>- avenue Gaston Monnerville - - avenue Jean Jaurès - avenue Léopold Héder</li> <li>- rue des cavaliers - rue du lycée</li> <li>- chemin des airas - chemin du Mahury</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 10 – H à Z	Ecole Eustase Rimane – rue Louis Armstrong	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue Frédéric Chopin- rue Franz Liszt - rue Franz Schubert - rue Maurice Ravel (oulapa)</li> <li>- impasse Henri Coutard - impasse des banjos- impasse Hertor Berlioz - impasse Louis Armstrong</li> <li>- rue Hector Berlioz - rue Félix Harmoï - rue Mozart - rue J. AQUIOUPOU - rue Pablo Casals - rue Jean-Baptiste Lulli - rue Pasteur - rue Jean-Sébastien Bach - rue Samuel Lubin - rue Léon-Gontrand Damas - rue Verdi - rue Léonce Ringuet - rue Zazi Inglantim - rue Louis Armstrong</li> <li>- square des kikiwis</li> </ul>

2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 4 – A à K		<ul style="list-style-type: none"> <li>- allée Guillaumin (Anse)</li> <li>- rue du mont Galbao- rue du mont Siminirit- rue Edgar Degas</li> <li>- avenue Auguste Boudinot (Anse) - avenue de l'Anse - avenue Gaston Monnerville (Anse)</li> <li>- rue Ernest Prudent- rue François Martin</li> <li>- avenue Saint-Exupéry</li> <li>- impasse Malouet</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 11 – L à Z	Ecole Olivier Compas – rue Pablo Picasso	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rue Guillaumin (Anse)- rue Guynemer</li> <li>- place Georges Seurat (Anse) - place Signac (Anse)</li> <li>- rue Henri Matisse (Anse)</li> <li>- quartier de l'Anse</li> <li>- rue Henri Toulouse-Lautrec - rue Alfred Sisley - rue Léon Stanislas - rue Auguste Renoir - rue Monet</li> <li>- rue Cézanne - rue Paul Gauguin - rue de la montagne d'argent - rue Pablo Picasso - rue de la montagne des chevaux - rue R. Praslin - rue de la montagne serpent - rue Renoir Auguste - rue de la montagne tortue</li> <li>- rue Résèda Radjou - rue des monts Tumuc-Humac - rue Rosilvine (Anse)</li> <li>- rue du lac bois diable (SEP) - rue Salvador Dali - rue du mont Atachi Bakkla - rue Vincent Van Gogh</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 5	Ecole Savane – Rue Léopold Sédar-Senghor	<ul style="list-style-type: none"> <li>- allée Blaise Cendrars - allée Cointet (Moyoco)- avenue bois diable- avenue de la Passoura (Savane)</li> <li>- rue Charles Baudelaire - rue Cointet (Moyoco) - rue couibo- - rue Diderot- rue Egalgi- rue François Mauriac</li> <li>- promenade Marie-Claire</li> <li>- rue du docteur Gippet- rue du square bois diable- rue Garigo</li> <li>- avenue soucoumou</li> <li>- cité Moyoco</li> <li>- impasse Strauss (quartier 2 lacs) - impasse Pégase (quartier 2 lacs) - impasse Samuel Beckett (quartier 2 lacs)- impasse Oyak</li> <li>- rue Jean-Paul Sartre - rue Léopold Sédar Senghor - rue Marc Farlan (quartier 2 lacs) - place Aubanel</li> <li>- rue Maripatate - place Cointet - rue Nancibo - rue Aristide Briand (quartier 2 lacs) - rue patagaye (Savane) - rue Albinoni (quartier 2 lacs) - rue P. Casals - rue Blaise Cendrars - rue Paul Newart - rue bois diable - rue pois sucré - rue Aubanel - - rue René Maran - rue Simone de Beauvoir</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 6 – A à J		<ul style="list-style-type: none"> <li>- avenue de Pariacabo- avenue des 2 lacs- avenue du lac bois Chaudat - avenue Alfred Nobel</li> <li>- rue Dassault (zone portuaire) - rue Fertus Antoinette- rue de l'université (quartier 2 lacs) - rue des artisans (zone artisanale)</li> <li>- rue des roches gravées (zone industrielle)- rue du canal Leroy</li> <li>- chemin de la S.P.A.- chemin du C.S.G.- chemin du canal (cabalou)</li> <li>- rue des frères Amet- rue des frères Lumière - rue des musandas- rue Edouard Branly - rue Gustave Eiffel- rue Jocelyne Auprat- rue Jules Bayonne- rue licorne- rue Louis Coumba- rue Mère Thérèse- rue madame Payée</li> <li>- cité cabalou- lotissement cabalou</li> <li>- école Raymond Cresson</li> <li>- impasse centaure- impasse Cyriaque Horth - impasse Jean-Louis Sinaï - impasse Palpat (cabalou) - impasse Pegas</li> <li>- les terrasses du bois Chaudat</li> </ul>
2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 12 – K à Z	Ecole Olive Palmot – rue cabalou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- montagne des Pères (RN n°1)</li> <li>- piste des compagnons</li> <li>- rue Papin (zone Pariacabo)- rue Pharam- rue Pierre-Louis Chaumet- rue R. Cresson- rue Rodolphe Duchesne</li> <li>- place de l'université</li> <li>- promenade du lac du bois Chaudat</li> <li>- carrefour-giratoire Alfred Nobel</li> <li>- route carapa - route du dégrad saramaca - route nationale n° 1 (zone Pariacabo)</li> <li>- rue Thomas Guidiglio - rue Albert Einstein - rue F. Telasco - rue A. Cyrénéen Coutard - rue Thierry Delhaise - rue A. Fleming - rue Z. Gramme (zone Pariacabo) - rue Benjamin Franklin - rue des musendas (Branly) - rue Bellevue (Arianespace)- rue Thomas Edison- rue cabalou - rue Charles Ringuet- rue du docteur Schweitzer</li> <li>- savane Matiti</li> </ul>

2ème Circonscription	Kourou	<b>KOUROU</b>	N° 7	Ecole Michel Lohier – rue Dreyfus	- allée Ariane (place de l'Europe) - allée Bonaparte ( cité des 205) - allée de l'Europe - allée Dreyfus - allée Adenauer (205) - avenue Auguste Boudinot (205) - avenue de l'Anse - avenue Vermont Polycarpe - chemin Bonaparte (205) - cité courbaril - cité des 205 - cité Eldo - cité gonfola - cité balata - impasse courbaril - impasse Samuel Chambeau (205) - impasse Vermont Polycarpe - place de l'Europe - place Samuel Chambeau - rue des aïmaras - rue des atipas - rue des caribes (village amérindien) - rue des coumarous - rue des écoles - rue des galibis (gonfola) - rue des palicas - rue des palikours (gonfola) - rue Dreyfus (205) - rue du docteur Henry (205) - rue J. Castor (gonfola) - rue K. Adenauer (205) - rue Bonaparte (205) - rue P. Saccharin (205) - rue Roland Lucile (205) – rue Samuel Chambeau - rue Ulrich Sophie (205) - rue Vermont Polycarpe (205) - square acoupas (place de l'Europe) - square Approuague (courbaril) - square comous (place de l'Europe) - square de l'Ouaqui (205) - square de l'Oyapock (courbaril) - square Matiti (205) - village indien
2ème Circonscription	Sinnamary	<b>SINNAMARY</b>	N° 1 Centralisateur	Hôtel de ville – 26 rue du calvaire	- du pont de Sinnamary au pont de Paracou côté gauche - du pont de Sinnamary au pont de crique Yiyi
2ème Circonscription	Sinnamary	<b>SINNAMARY</b>	N° 2	Salle communale (face hôtel de ville)	- du pont de Sinnamary au pont de Paracou côté droit
2ème Circonscription	Sinnamary	<b>SAINT-ELIE</b>	N°1		Mairie
2ème Circonscription	Iracoubo	<b>IRACOUBO</b>	N°1 Centralisateur		Place Edmé LAMA
2ème Circonscription	Iracoubo	<b>IRACOUBO</b>	N° 2		Lieu-dit Trou-Poisson (hangar à Manioc)
2ème Circonscription	Iracoubo	<b>IRACOUBO</b>	N° 3		Ecole maternelle Yukaluman de Bellevue
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 1 – Centralisateur	Hôtel de ville – rue lieutenant-colonel Chandon	- Angle rues CHANDON et TOURTET - Avenue CARNOT - Avenue DANTON - Avenue du GOUVERNEUR BOUGE - Avenue du LT COLONEL CHANDON - Avenue FELIX EBOUE - Avenue HECTOR RIVIEREZ - Boulevard du GENERAL DE GAULLE - Boulevard MALOUEU - Crique SPARWINE - Esplanade BAUDIN - Ile PORTAL - Place VERDUN - Rue de l'Hôpital - Rue docteur HENRI - Rue du président F.ROOSEVELT - Rue EUGENE NONNON - Rue GUYNEMER - Rue HO-KONG-YOU - Rue HO-LEN-FAT - Rue JEAN-JACQUES ROUSSEAU - Rue LAURENT BAUDIN - Rue LEA CHAPELIN - Rue LEOPOLD HEDER - Rue LIEUTENANT COLONEL TOURNET - Rue MARCEAU - Rue MONTRAVEL - Rue MONTRAVEL PROLONGEE - Rue SIMON - Rue STEPHANE RAYNARD - Rue THIERS - Rue TIEN-SOONG - Rue VICTOR HUGO - Rue VICTOR SCHOELCHER - Village BASTIEN - Village CHINOIS - Village PINPIN - Village ROCHE BLEUE - Village SPARWINE - Village TOTO
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 2	École Léopold Héder – rue René MARAN	- Allée des CASSIALATAS - Avenue de la MARNE - Cité des ACACIAS - Cité des HIBISCUS - Résidence les ORCHIDEES - Rue ADIASSOU - Rue AUGUSTE BOUDINOT - Rue BOUGAINVILLIERS - Rue de la CRIQUE - Rue de la CROISEE DES CHEMINS - Rue de la Ville - Rue des ACACIAS - Rue des AGOUTIS - Rue des FRANGIPAGNIERS - Rue LEOPOLD HEDER - Rue des MUSENDAS - Rue des ORCHIDEES - Rue des TORTUES - Rue EMMANUEL TOLINGA - Rue JUSTIN CATAYEE - Rue LIEUTENANT COLONEL TOURNET - Rue RENE JADFARD - Rue RENE MARAN - Rue ROLAND BARRAT

2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 3	École George HABRAN-MERY, route de Saint-Maurice	- Allée de SAIN-MAURICE - Allée ANDRE GIGE - Allée des FLAMANTS ROSES - Allée des FREGATES - Allée des HOCCOS - Allée des HIBIS - Allée des MARAYES - Allée des TOUCANS - Allée OPALINE - Avenue CHRISTOPHE COLOMB de 200 à 1900 - Domaine de LAC BLEU - Impasse HELICONIAS - Impasse des PICOLETTES - Impasse des ROUGES GEORGES - Impasse des TI-LOUIS - Résidence SAINT-MAURICE - Résidence AZUR - Route de SAINT-MAURICE - Rue des COLIBRIS - Rue LOUISE ORSINI - ZONE INDUSTRIELLE - Chemin des SABLES BLANC
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 4	École Jacques VOYER, avenue Paul CASTAING	- Allée des GLYCERIAS - Allée des BELEMBIS - Allée des LYNCHÉES - Allée des POURPIERS - Allée des POMMES D'AMOUR - Allée des ALAMANDAS - Allée des ANTHURIUMS - Allée des BUISSONS ARDENTS - Allée des JUJUBS - Allée des LAURIERS ROSES - Allée des MANGUES - Allée des PATAWAS - Allée des PERVENCHES - Allée du BOIS CANON - Allée SIMAROUBA - Allée SURETTE - Allée des PAPAYES - AMAPA - AMAPA 1 - AMAPA 2 - AMAPA 3 - Avenue LESPERANT - Avenue PAUL CASTING - CHEMIN DES SABLES BLANC - Crique ROUGE - Lotissement AWARA - Route des VAMPIRES - Rue KOUSET ALBINA - Rue COMOU - Rue des ANANAS - Rue des SAPOTILLES - Rue des TAMARINS - Rue des WASSAÏS - Village CHARBONNIERE
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 5	Ecole Milien – village Balaté	- Allée des PATCHOULIS - Allée des EUPHORBIACEES - Allée des CAIMITES - Allée des PIROGUIERS - Allée ORAPU - Allée COSWINE - Allée DEMERAPA - Allée des ACAJOUS - Allée des ANGELIQUES - Allée des ASTERACEES - Allée des COROSSOLS - Allée des GOYANES - Allée des HERDERACEES - Allée des MARIPAS - Allée des PIPERACEES - Allée des VERBERACEES - Allée des VIOLACEES - Allée des YANOMANIS - Allée WAPAS - AWARYLIS - BAKALOTO - Bâtiment COROSSOLS - Bâtiment FLAMBOYANTS - Cité MOUCAYA - EDGARD MILIEN - GRENADIN RODOLPHE - JOSHEPH SOOAMBAR - NICOLAS WYNGAARDE - Place des CARAMBOLES - Quartier SAINT-LOUIS - Résidence les MARIPAS - Résidence les SAPOTES - Route de SAINT-LOUIS - Rue des ATIPAS - Rue des MARIPAS - Rue CUENTU village CHARBONNIERE - Rue de BALATE - Rue des AMAZONES - Rue des CAIMANS - Rue des CORMORANS - Rue des HIRONDELLES - Rue des MOUETTES - Rue des SAPOTACEES - Rue NESTOR TOTO - Rue NOUVELLE - Village BALATE - Village CHARBONNIERE
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 6	École Octavien HODEBAR, rue Ixoar (quartier des écoles)	- Allée COROPINA - Allée de l'AURORE - Allée des AMANDIERS - Allée des CAMELIAS - Allée des HORTENSIAS - Allée des JASMINES - Allée des LAVANDIERS - Allée des ROSES - Allée DIDEROT - Allée GUILLAUME APOLINAIRE - Allée IXORAS - Allée PAOLINE - Allée PAUL ELUARD - Allée PAUL VERLAINE - Allée RONSARD - ANDRE MALRAUX - AUGUSTE ET ALFRED DE SAINT QUNENTIN - Avenue JOSEPH SYMPHORIEN - BAC - Cité FLORE - Cité MARIPA - Cité MARYFLORE - EUGENE IONESCO - HENRI COUDREAU - Impasse ALEXANDRE DUMAS - JOSHEPH CROISAN - Lot des ECOLES - Lot la PEPINIERE - MAURICE THAMAR - Place EMILE ZOLA - Résidence LES LAURENTIDES - Rue du PORT
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 7	Ecole Solange HULIC, lotissement des cultures	- Allée de JERUSALEM - Allée du PARADIS - Avenue DESIRE TINAUT - Avenue LEON GONTRAND DAMAS - Bâtiment CAIMITES - Chemin de PADDOCK - Impasse des MARINAS - Impasse LEOPOLD MARGUERITE - Lotissement des CULTURES - Résidence du FLEUVE - Résidence les ALIZES - Résidence les MARINAS - Rue ALBERT SARRAULT - Rue DANIEL GASTON DARQUITAIN - Rue du DR.HORTH - Rue ERNEST CUPIDON - Rue GEORGES GUERIL - Rue JEAN GARRE - Rue MARCELLE LAMA - Rue SOLANGE DOCTROVEE HULIC - Rue YVONNE CHEVALLIER - Rue ALBERT SARRAULT - Village PADDOCK
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 8	Ecole OTILY, quartier des écoles)	- Allée CITRONELLE - Allée de la CARRIERE - Allée des GARDENIAS - Allée EUCALYPTUS - Allée MUSCADIER - Allée VERVEINE - Allée VETIVER - Avenue GASTON MONNERVILLE - Avenue JEAN GALMOT - Chemin crique TAFIA - La CARRIERE - Route de FATIMA - Route national n°1 - Village des MALGACHES - Village PROSPERITE
2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 9	Ecole Joseph SYMPHORIEN, rue Jean de la FONTAINE (quartier des écoles)	- Allée ALBERT CAMUS - Allée BEAUMARCHAIS - Allée des PAGANIS - Allée du LAC BLEU - Allée GEORGES SAND - Allée JACQUES PREVERT - Allée LAMARTINE - Avenue des ANTILLES - FRANCOIS ENDELMOND VALOIS - JEAN-CLAUDE ISAAC - JEAN-PAUL SARTHE - Lot du PUIITS GALLO - MICHEL LOHIER - Place RIMBAUD - Résidence les PRIMEVERES - Route de PAUL ISNARD - Route des CHUTES VOLTAIRES - SAINT- LUCIE

2ème Circonscription	Saint-Laurent-du-Maroni	<b>SAINT-LAURENT-DU-MARONI</b>	N° 10	École Ewald PIERRE, avenue Christophe COLOMB village PIERRE	- Allée de l'ESPERANCE - Allée du PARC - Avenu CHRISTOPHE COLOMB (à partir de 1901 - CHEMIN DE PARIS - CHEMIN DU PARC - Impasse ININI - Lotissement CAIPI - Place des MANGUIERS - Plateaux du MINES - Résidence du MARONI - Résidence les RIVAGES - Route d'APATOU - Rue des EBENIERS - Rue du village PIERRE - SAINT-JEAN - Village ESPERANCE - Village PIERRE - Village TERRE-ROUGE
2ème Circonscription	Mana	<b>MANA</b>	N° 1– Centralisateur	Mairie – place Yves Patient	- lotissement patagaïe et résidence épervier - lotissement couachi - bourg - route départementale 9 et 8 - route nationale 1
2ème Circonscription	Mana	<b>MANA</b>	N° 2	Annexe mairie – village de Javouhey	- village de Javouhey - village Charvein
2ème Circonscription	Mana	<b>MANA</b>	N° 3	Centre d'accueil et d'hébergement Charles Lespérance	- lotissements : awaras – ananas – sarcelles – soucourou - cité Anne-Marie Javouhey - bourg, de la rue Gazel Berville (côté gauche) au boulevard Sicard
2ème Circonscription	Mana	<b>AWALA-YALIMAPO</b>	N° 1	Mairie – 109 avenue Paul Henri	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>MARIPA-SOULA</b>	N° 1– Centralisateur	Mairie – 5 avenue promenade du Lawa	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>MARIPA-SOULA</b>	N° 2	École Alexis Jonas	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>MARIPA-SOULA</b>	N° 3	Annexe mairie – Talhuen	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>SAÛL</b>	N° 1	Mairie	

2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>APATOU</b>	N° 1 Centralisateur	Mairie	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>APATOU</b>	N° 2	École maternelle Agathe Maïman – Village Maïman	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>APATOU</b>	N° 3	École Paakisseli	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>GRAND-SANTI</b>	N° 1		Mairie
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>PAPAÏCHTON</b>	N° 1 – Centralisateur	Mairie	
2ème Circonscription	Maripa-Soula	<b>PAPAÏCHTON</b>	N° 2	Annexe Mairie – Loka	
<b>NOMBRE TOTAL DE BUREAUX DE VOTE</b>			<b>115</b>		
<b>NOMBRE TOTAL DE COMMUNES</b>			<b>22</b>		